

First Sentier Investors Global Umbrella Fund Public Limited Company
70 Sir John Rogerson's Quay,
Dublin 2, Irlande

*Un fonds d'investissement à compartiments multiples avec responsabilité séparée
entre les compartiments*

26 mars 2026

À l'attention des Actionnaires du Stewart Investors Worldwide All Cap Fund (le « Fonds »), un compartiment de First Sentier Investors Global Umbrella Fund Plc (la « Société »).

Le présent document est important et doit être lu attentivement. La réception de ce courrier pourrait nécessiter des actions particulières de votre part. En cas de doute, nous vous invitons à demander conseil à un professionnel de l'investissement.

Si vous avez vendu ou cédé l'ensemble de vos Actions du Fonds, nous vous invitons à remettre le présent courrier à l'acheteur ou au cessionnaire ou au courtier en actions, à la banque ou à tout autre agent par l'intermédiaire duquel/de laquelle la vente ou la cession a été effectuée pour qu'il/elle le transmette à l'acheteur ou au cessionnaire dès que possible.

Sauf mention contraire, les termes commençant par une majuscule utilisés dans le présent document ont la même signification que dans le Prospectus de la Société, daté du 9 mars 2026 (le « Prospectus »), ses éventuels suppléments et les documents d'application au niveau local. Un exemplaire du Prospectus est disponible sur demande aux heures ouvrées habituelles au siège social de la Société.

Les Administrateurs assument la responsabilité de l'exactitude des informations publiées dans le présent document. À la connaissance des Administrateurs, les informations figurant dans le présent document sont conformes à la réalité et n'omettent rien qui pourrait être de nature à en minorer l'importance.

Cher Actionnaire,

Liquidation du Fonds

Nous vous écrivons en votre qualité d'Actionnaire du Fonds afin de vous informer que, pour les raisons exposées ci-dessous, les Administrateurs ont décidé de liquider le Fonds à compter du 28 avril 2026 (la « **Date d'effet** ») et qu'en conséquence, sauf si vous avez pris l'une des mesures alternatives décrites ci-après, vos Actions du Fonds feront l'objet d'un rachat obligatoire par la Société à la Date d'effet.

Fondement de la liquidation du Fonds

L'article 17(2)(a) des statuts de la Société (les « **Statuts** ») prévoit que les Administrateurs peuvent, s'ils le décident, liquider tout compartiment de la Société à leur entière discrétion, sous réserve de l'envoi aux Actionnaires du Fonds d'un préavis écrit d'au moins vingt-et-un jours les informant du rachat par la Société de la totalité des Actions. Les Statuts prévoient en outre que la décision des Administrateurs dans de telles circonstances est définitive et contraignante pour toutes les parties concernées.

Au 9 janvier 2026, l'actif du Fonds s'établit à 43 197 111 USD. Les Administrateurs ont considéré que le Fonds n'était plus viable commercialement suite à la décision du Groupe First Sentier de mettre fin à la capacité de gestion d'actions internationales de Stewart Investors. En conséquence, afin d'agir au mieux des intérêts des Actionnaires, la décision a été prise de liquider le Fonds.

Conséquences sur la gestion du Fonds et les souscriptions des Actionnaires

Le Fonds continuera d'être géré conformément à son objectif et à sa politique d'investissement énoncés dans le Prospectus, sous réserve de la vente ordonnée des actifs détenus par le Fonds avant la Date d'effet. Cela signifie que la proportion de liquidités détenues par le Fonds pourra augmenter et que celui-ci pourra ne pas être entièrement investi dans ses actifs habituels durant la période précédant la Date d'effet.

À compter de la date du présent courrier, le Fonds est fermé aux souscriptions de nouveaux investisseurs et sa commercialisation auprès du public n'est plus autorisée. Les investisseurs actuels du Fonds seront toutefois autorisés à souscrire, racheter et échanger leurs Actions normalement jusqu'au 27 avril 2026 (le « **Dernier jour de négociation** »).

Options offertes aux Actionnaires

a) Racheter vos Actions

Si vous souhaitez procéder au rachat volontaire de vos Actions du Fonds, vous pouvez le faire à tout moment conformément aux conditions énoncées dans le Prospectus jusqu'à 10 h 00, heure irlandaise¹ (soit l'heure limite de négociation) (ou jusqu'à toute autre heure limite de négociation fixée par l'intermédiaire auprès duquel vous avez investi, le cas échéant) (l'« **Heure limite de négociation** ») le Dernier jour de négociation du Fonds. À l'heure actuelle, aucuns frais de rachat ne sont prélevés lors du rachat d'Actions du Fonds.

Le produit du rachat est normalement payé dans les trois Jours ouvrables suivant l'acceptation d'une demande de rachat dûment documentée. Le délai maximum entre la réception d'une demande de rachat dûment documentée et le paiement du produit du rachat est de 14 jours calendaires. Veuillez vous reporter à la section du Prospectus intitulée « *Achat, Vente et Conversion d'Actions – Rachat d'Actions* » pour de plus amples informations.

b) Convertir vos Actions

Si vous souhaitez conserver votre statut d'Actionnaire de la Société, vous pouvez convertir vos Actions du Fonds en Actions d'un autre compartiment de la Société, à tout moment et sans commission de conversion, conformément aux conditions énoncées dans le Prospectus, jusqu'à l'Heure limite de négociation du Dernier jour de négociation du Fonds. Si vous décidez de convertir votre investissement, aucune commission de rachat ou de conversion ne s'appliquera aux Actions vendues, et aucune commission de souscription ne s'appliquera aux Actions achetées dans le ou les compartiments de destination que vous aurez choisis. Les investisseurs de Singapour qui souhaiteraient procéder à une conversion sont invités à noter que leurs Actions doivent être converties dans un autre compartiment de la Société ayant reçu l'agrément de l'Autorité monétaire de Singapour (la « **MAS** »).

Veuillez noter que certains distributeurs secondaires, agents payeurs, banques partenaires ou intermédiaires peuvent facturer des frais de rachat, de conversion et/ou de transaction directement, à leur discrétion.

Veuillez noter que la Société n'est pas autorisée à convertir des Actions du Fonds en Actions d'un autre compartiment de la Société sans le consentement exprès de l'Actionnaire. En l'absence de demande de rachat ou de conversion transmise par un Actionnaire à la Société avant l'Heure limite de négociation du Dernier jour de négociation, les Actions concernées feront l'objet d'un rachat obligatoire à la Date d'effet.

Veuillez vous reporter à la section du Prospectus intitulée « *Achat, Vente et Conversion d'Actions* »

¹ Soit 17 h 00 (heure de Singapour) jusqu'au 28 mars 2026 inclus ; ou 18 h 00 (heure de Singapour) à compter du 29 mars 2026

- *Rachat d'actions* » pour de plus amples informations.

c) Rester investi jusqu'à la Liquidation

Si vous ne procédez pas au rachat de vos Actions du Fonds ou à leur conversion en Actions d'un autre compartiment de la Société avant l'Heure limite de négociation du Dernier jour de négociation, la Société procédera au rachat obligatoire de vos Actions à la Date d'effet. Une confirmation vous sera adressée par courrier par la suite. La distribution aux Actionnaires du produit du rachat sera effectuée conformément à l'Article 17 des Statuts, et devrait intervenir sous 14 jours calendaires à compter de la Date d'effet.

Dans le cadre du processus de liquidation, les demandes pertinentes seront soumises à la MAS pour le retrait de l'autorisation du Fonds à Singapour.

Si vous avez des doutes quant à l'option la plus appropriée, veuillez contacter votre conseiller professionnel.

Coûts et frais

Le ratio de dépenses totales (« TER ») représente le total des coûts opérationnels de la Catégorie d'Actions concernée en pourcentage de la VNI moyenne pour l'exercice clos le 30 novembre 2025. Il inclut toutes les dépenses opérationnelles ordinaires imputables au Fonds, y compris les commissions de gestion et autres commissions versées aux prestataires de services tiers du Fonds, y compris l'Agent administratif, le Dépositaire, l'Agent de registre et le Réviseur d'entreprises (les « **Dépenses liées aux prestataires de services** »). Au 30 novembre 2025, le TER et la commission de gestion de chaque Catégorie d'Actions active du Fonds sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

La commission de gestion est la commission facturée par le Gestionnaire pour agir en qualité de société de gestion d'OPCVM du Fonds. Elle couvre également la nomination de délégués à la gestion du Fonds. Pour éviter toute ambiguïté, aucune commission de gestion ne sera facturée une fois que le portefeuille du Fonds aura été entièrement converti en liquidités.

Les Dépenses liées aux prestataires de services continueront d'être payées par le Fonds, le cas échéant.

Les coûts et frais (tels que les frais juridiques, administratifs et réglementaires) liés à la liquidation du Fonds seront supportés par le Gestionnaire ou ses sociétés affiliées. Pour éviter toute ambiguïté, le Fonds continuera de payer les coûts de transaction encourus lors de la vente des actifs.

Jusqu'à la liquidation du Fonds à la Date d'effet, des mesures seront prises pour s'assurer qu'aucun Actionnaire ne subisse de préjudice du fait des actions d'autres Actionnaires. Les rachats volontaires du Fonds continueront d'être soumis à un Ajustement anti-dilution, conformément aux conditions énoncées dans le Prospectus.

Catégorie d'Actions	CODE ISIN	TER	Commission de gestion annuelle
Stewart Investors Worldwide All Cap Fund VI (Accumulation) EUR	IE00BFY85B09	0,74 %	0,60 %
Stewart Investors Worldwide All Cap Fund I (Accumulation) EUR	IE00BFY85982	1,41 %	1,25 %
Stewart Investors Worldwide All Cap Fund VI (Distribution) EUR	IE00BFY85D23	0,80 %	0,60 %

Stewart Investors Worldwide All Cap Fund VI (Accumulation) GBP	IE00BKLFJD90	0,85 %	0,60 %
Stewart Investors Worldwide All Cap Fund VI (Accumulation) USD	IE00BF18T553	0,85 %	0,60 %
Stewart Investors Worldwide All Cap Fund VI (Distribution) USD	IE00BNDVXG70	0,85 %	0,60 %

Conséquences fiscales

Les Actionnaires sont invités à noter que le rachat d'Actions du Fonds ou leur conversion en Actions d'un autre compartiment de la Société peut constituer un fait générateur d'imposition pour les Actionnaires.

En règle générale, aucun impôt ne sera dû par les Actionnaires de Singapour au titre des dividendes ou autres distributions de revenus du Fonds, ni au titre d'une plus-value réalisée lors d'une vente, d'une cession, d'un rachat, d'une conversion ou de toute autre modalité de cession d'Actions du Fonds. Toutefois, il convient de noter qu'un impôt sur les bénéfices peut être exigible à Singapour sur les revenus ou plus-values provenant de transactions relatives à des Actions du Fonds, au motif que ces transactions relèvent d'une activité de négoce, d'une activité professionnelle ou de toute autre activité commerciale exercée à Singapour par les Actionnaires.

Cependant, les conséquences fiscales de votre détention d'actions à l'issue de la liquidation varient selon les lois et réglementations de votre pays de résidence, de citoyenneté ou de domicile. Veuillez consulter votre conseiller fiscal si vous avez besoin de conseils supplémentaires.

Si vous avez le moindre doute quant aux mesures que vous devez prendre à cet égard, nous vous invitons à contacter un conseiller professionnel. Comment puis-je contacter le Groupe First Sentier ?

Vous pouvez nous contacter si vous avez des questions concernant la présente lettre :

par téléphone : +353 1 434 5018
par courriel : firstsentier-irelandqueries@ntrs.com
par courrier : 2nd Floor, Block A, City East Plaza, Towlerton, Ballysimon,
Limerick, V94 X2N9, Irlande

Les Actionnaires de Singapour peuvent également contacter le représentant de la Société à Singapour :

par téléphone : +65 6580 1390
par courriel : infoSG@firstsentier.com
par courrier : First Sentier Investors (Singapore)
79 Robinson Road, #17-01, Singapour 068897

Informations destinées aux investisseurs autrichiens :

Le Prospectus, accompagné des Suppléments, des Documents d'informations clés et/ou des Documents d'informations clés pour l'investisseur, des statuts et des rapports annuels et semestriels de la Société, ainsi que les prix d'émission, de rachat et d'échange, sont disponibles et peuvent être obtenus gratuitement auprès du bureau de l'Agent des services autrichien – FE fundinfo (Luxembourg) S.à.r.l., 6 Boulevard des Lumières, Belvaux, 4369, Luxembourg.

Informations à l'attention des Investisseurs allemands :

Pour les investisseurs allemands, FE fundinfo (Luxembourg) S.à.r.l., 6 Boulevard des lumières, Belvaux, 4369 Luxembourg est l'agent de services conformément à l'article 306a (1) du Code allemand des investissements (KAGB), et le Prospectus concerné ainsi que les documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (PRIIPs-KIDs), le Certificat de constitution, l'Acte constitutif et les Statuts, et les rapports annuels et semestriels, sont disponibles auprès de celui-ci gratuitement en version papier.

Informations à l'attention des Investisseurs belges :

Le Prospectus, accompagné des Suppléments, des Documents d'informations clés et/ou des Documents d'informations clés pour l'investisseur, des statuts et des rapports annuels et semestriels de la Société, ainsi que les prix d'émission, de rachat et d'échange, sont disponibles et peuvent être obtenus gratuitement auprès de : FE fundinfo (Luxembourg) S.à.r.l., 6 Boulevard des Lumières, Belvaux, 4369 Luxembourg

Informations à l'attention des Investisseurs suisses :

Le Prospectus, les Documents d'informations clés (DIC), les Statuts et les rapports annuels et semestriels de la Société peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant et agent payeur en Suisse, BNP Paribas, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich.

Documents disponibles

Un exemplaire du Prospectus, du Supplément du Fonds (et de tout supplément local au prospectus), des Statuts et des états financiers annuels et semestriels de la Société sont disponibles sur demande, pendant les heures normales de bureau, en nous contactant aux coordonnées indiquées ci-dessus. Ces documents sont également disponibles sur notre site Internet www.firstsentierinvestors.com.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Noel Ford
Director

pour le compte de
First Sentier Investors Global Umbrella Fund plc